L'Association ARFOG LAFAYETTE :

Issue de l'absorption de l'association LA FAYETTE ACCUEIL par l'ARFOG, association reconnue d'utilité publique depuis plus d'un siècle, l'association ARFOG-LAFAYETTE vient en aide à des enfants, à des adolescents, à des adultes et très largement à des familles en situation difficile, notamment à des femmes, avec ou sans enfants, en situation morale et sociale précaire ou victimes de violences. Elle a organisé en quatre pôles et un service ses activités d'accueil, d'hébergement / logement, de suivi et d'accompagnement social de personnes et de familles en grandes difficultés sociales.

- **le pôle « adultes et familles »** (CHRS, Résidences sociales, Intermédiation locative, Accompagnement vers et dans le logement…).
- **le pôle « jeunes »,** constitué d'une MECS (maison d'enfants à caractère social), le Foyer Clair Matin
- **le pôle « formation et insertion socioprofessionnelle »** (Centre de Formation, Accompagnement RSA, Jardins d'insertion),
- **le pôle « petite enfance »** (trois crèches, médiation familiale)
- **le service « SOS Voyageurs »,** exclusivement composé de bénévoles.

CENTRE CHENAL SAINT BLAISE

14 rue du Clos - BL 3
75020 PARIS
☎ : 01 44 93 81 71 - 💻 : 01 43 72 27 59
@ : chenalsaintblaise@asso-lafayetteaccueil.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi
de 9h à 12h30
et de 13h30 à 17h

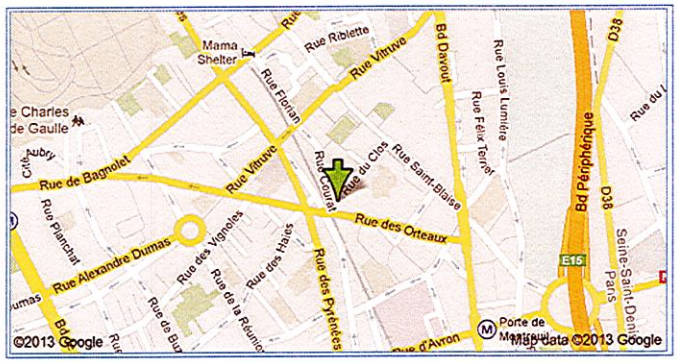

ACCES PAR :

M 9 : **Maraichers** ou **Porte de Montreuil**

T 3b : **Porte de Montreuil** ou **Marie de Miribel**

BUS 26 64 : **Orteaux**

ARFOG-LAFAYETTE

Dispositif

A V D L

Accompagnement Vers et Dans le Logement

Siège Social : 14, rue Bellier-Dedouvre - 75013 PARIS
☎. : 01.44.16.00.94 - 💻: 01.44.16.00.95

www.arfog.org / www.asso-lafayetteaccueil.fr

Association reconnue d'utilité publique
N° SIRET 77568111700088 / Code APE 8790B

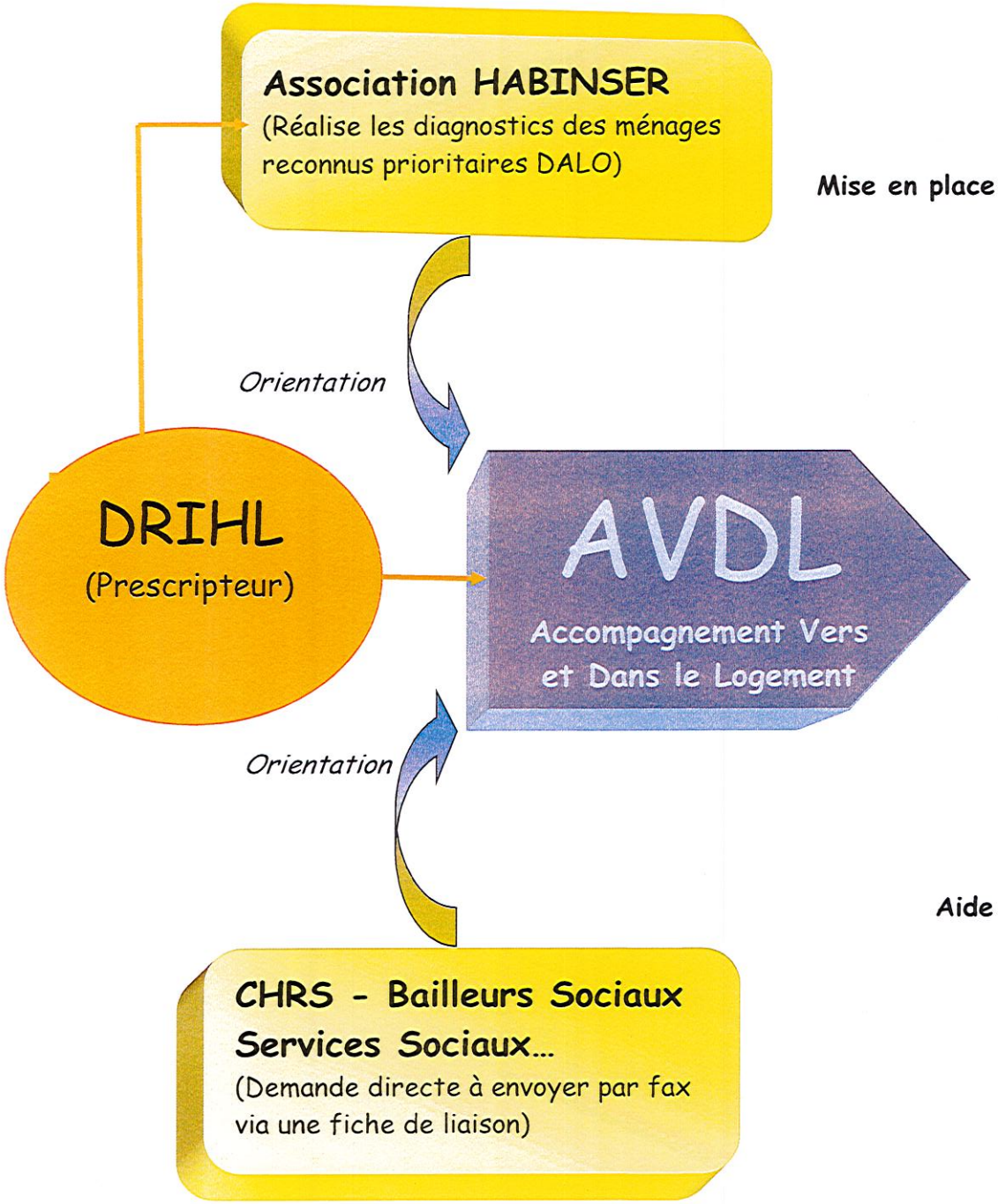

AVL
Accompagnement Vers le Logement

Mise en place de tous les paramètres nécessaires à l'entrée dans les lieux

Aide à la recherche de logement

Soutien lors de la proposition de logement

- Constituer le dossier de candidature
- Soutenir / Accompagner le ménage lors de la signature du bail

ADL
Accompagnement Dans le Logement

Aide aux premiers pas dans le logement

- Faciliter l'installation du ménage
- Faciliter l'appropriation du logement

Suivi préventif du ménage logé

- Repérer et réduire les risques locatifs
- Soutenir le ménage dans la gestion des démarches administratives, techniques et financières

Aide au maintien dans le logement et traitement des difficultés locatives

- Trouver des solutions de compromis
- Rétablir la mise en œuvre des droits et obligations de chacun

Aide à de la vie sociale au-dedans et au dehors du logement

- Favoriser l'appropriation du ménage dans son logement et son intégration dans son environnement

Fin de mesure AVDL

Evaluation et orientation

- Evaluer les résultats de l'accompagnement (autonomie acquise par le ménage et amélioration à apporter)
- Partager le bilan avec les partenaires avec l'accord du ménage
- Mettre en place, si nécessaire, un relais